



Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous êtes invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Union Régionale Photographique d'Aquitaine.

Le 14 décembre 2025 à 9h

Complexe de la Manoque, salle de la Mâte - 47400 – TONNEINS.

Ordre du jour :

- 1/ Présentation du Rapport moral
- 2/ Présentation des Rapports d'activités
- 3/ Présentation du Bilan financier
- 4/ Votes sur les différents rapports
- 5/ Renouvellement du CA
- 6/ Questions diverses

Renouvellement du CA :

Tiers sortant :

Claudine Bergalasse
Bernard Bourguignon
Marie-Françoise Bourguignon
Chantal Signoret Dussutour

Démissionnaire :

Gil Goulpié

Candidats :

Bernard Bourguignon
Marie-Françoise Bourguignon
Sophie Gaine
Laurence Meynard
Chantal Signoret Dussutour

Utilisation du pouvoir (joint ci-dessous) : conformément aux statuts de l'UR, tous les membres de votre club sont représentés par leur président (ou responsable). En cas d'empêchement, celui-ci peut donner pouvoir à un autre adhérent de l'Union Régionale. Attention : une personne ne peut être porteuse que d'un seul pouvoir. *Aussi si votre club n'est pas représenté, avant de remettre votre pouvoir à un autre club, assurez-vous qu'il puisse le prendre.*

Questions diverses:

Merci de faire parvenir vos questions écrites 15 jours avant la réunion au secrétariat de l'UR

Rappel :

Votre club doit être au moins pré-inscrit sur le site fédéral à la date du 10 décembre 2025 à minuit pour pouvoir voter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'UR.

Cordialement

Gil Goulpié (secrétaire URPA)

16 octobre 2025

secretaire@ur14.federation-photo.fr